

Nabni

Comment encourager et soutenir les investissements nationaux et étrangers

Dans sa dernière contribution (novembre 2017), le collectif Nabni a proposé un plan d'action comportant 10 propositions à lancer en urgence pour amortir le choc contre l'iceberg. Ce plan appelle à démarrer les réformes de fond dès 2018, en visant les problèmes structurels de notre économie. Dans cette huitième contribution, nous présentons la proposition Nabni concernant les structures stratégiques de promotion de l'investissement national et étranger.

Dans le rapport "Nabni 2020" publié en janvier 2013 (1), le collectif proposait une vision économique à l'horizon 2020 avec comme credo "Vers un nouveau modèle de croissance, où la rente agit comme moteur de la diversification". En termes d'investissement, le collectif Nabni proposait les objectifs suivants :

- Augmentation du PIB hors hydrocarbures de plus de 65% à horizon 2020 et doublement de ce dernier d'ici 2023, correspondant à un taux de croissance moyen hors hydrocarbures de 6% par an à partir de 2015 et de 7.5% à partir de 2020.
- Part des exportations hors hydrocarbures proche de 4% en 2020, 9% en 2025 et 20% en 2030.
- Part de l'industrie dans le PIB dépasse 6% en 2020 (contre 5% en 2012), 7% en 2025 et 8% en 2030, alors que les autres secteurs hors hydrocarbures (services, commerce, agriculture, etc.) croissent de 6% par an à partir de 2015 puis de 7.3% par an à partir de 2020.
- Un taux d'investissement privé qui atteint 20% du PIB en 2020 (contre moins de 10% en 2012).
- Une densité des entreprises proche de la moyenne des pays émergents à forte croissance : 20 entreprises par 1000 habitants à l'horizon 2020.
- Un climat des affaires de classe mondiale en 2020 : parmi les 3 meilleurs du pourtour méditerranéen et parmi les 50 meilleurs mondiaux (classements internationaux).

En 2018, nous en sommes malheureusement loin. Les pouvoirs publics n'ont pas osé adopter une vision aussi ambitieuse de promotion de l'investissement.

Avec la crise financière, nous avons même assisté à une aggravation de la situation. Ce constat a amené le collectif Nabni à rappeler, dans sa dernière contribution (2), l'urgence des réformes suivantes :

- Abolir la règle du 51/49 en dehors des secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'eau, les infrastructures et certains secteurs financiers et refondre le code des investissements.

Cette mesure est essentielle pour assainir le climat des investissements et mettre sur un pied d'égalité les investissements quelle que soit leur provenance.

Car tout investissement qui crée des emplois, de la croissance et contribue potentiellement au développement des exportations profitera à l'Algérie.

- Mettre en place une agence de développement des investissements nationaux et étrangers.

Une telle agence — qui remplacerait l'Andi — irait à la recherche d'investissements étrangers dans des secteurs porteurs tels que l'industrie (intensive en main-d'œuvre et en énergie, facteurs pour lesquels l'Algérie possède un avantage comparatif).

Il ne s'agirait pas d'un département ministériel ou d'une agence administrative telle que l'Andi, mais d'une agence autonome, au mode de financement à définir et au conseil d'administration paritaire entre l'État et le secteur privé. Le recrutement de ses cadres se ferait hors fonction publique. Elle serait composée de cadres issus tant du secteur privé que de fonctionnaires détachés de la fonction publique et mis en disponibilité, afin que l'agence jouisse d'une culture mixte qui comprenne tant les investisseurs que les contraintes de

l'administration et des objectifs de politique publique.

Le fait qu'une telle agence se frotte aux investisseurs internationaux lui permettra de mieux comprendre les besoins des investisseurs en matière de climat des affaires et de remonter ces informations au niveau de l'unité en charge du climat des affaires, dans un souci d'amélioration permanent.

Une telle agence travaillerait en liaison avec d'autres agences, afin proposer une offre exhaustive aux grands investisseurs. Au-delà des traditionnelles incitations financières sous formes de subventions (qu'il est recommandé de réduire au strict minimum car c'est un élément qui s'avère souvent marginal dans les décisions d'investissements des grands acteurs que nous voulons attirer).

Le collectif Nabni

1- <http://www.nabni.org/rapports-et-publications/rapport-nabni-2020/>

2 - Le rapport Nabni, publié en novembre 2017, est disponible sur le site www.nabni.org.